

CDIP/35/6

ORIGINAL : anglais

DATE : 30 juillet 2025

Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

**Trente‑cinquième session**

**Genève, 17 – 21 novembre 2025**

Rapport sur la septième séance d’échange d’informations sur les femmes et la propriété intellectuelle

*Document établi par le Secrétariat*

1. À sa vingt‑deuxième session, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) a approuvé une proposition présentée par la délégation du Mexique sur le thème “Les femmes et la propriété intellectuelle” figurant dans le document CDIP/22/16 Rev.2. Dans le paragraphe de décision, le comité demandait notamment au Secrétariat de faciliter les discussions portant sur les différents aspects de la proposition dans le cadre d’une séance d’échange d’informations.
2. À l’occasion de sa vingt‑sixième session, lors du débat sur le thème “Les femmes et la propriété intellectuelle” inscrit à l’ordre du jour sous le point “Propriété intellectuelle et développement”, le comité a approuvé la proposition de suivi du Mexique sur “Les femmes et la propriété intellectuelle” figurant dans le document CDIP/26/10 Rev. Cette proposition priait notamment le Secrétariat de continuer d’organiser des séances d’échange d’informations.
3. Le présent rapport contient un résumé de la septième séance d’échange d’informations sur le thème “Les femmes et la propriété intellectuelle”, organisée en mai 2025, pour l’information du comité.

## Questions d’organisation

1. La séance d’échange d’informations sur “Les femmes et la propriété intellectuelle”, intitulée “Réduire les disparités hommes‑femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle : Les femmes dans le secteur des dessins et modèles”, s’est tenue le 6 mai 2025, de 13 h 30 à 15 heures (heure d’été d’Europe centrale).
2. La séance a été organisée sous une forme hybride, avec des conférencières et des participants en ligne et en présentiel. Cette façon de procéder a permis la participation de plus de 120 acteurs intéressés de différentes régions. La participation à cette séance était ouverte aux États membres, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales, à la société civile, ainsi qu’aux universitaires, aux décideurs politiques et aux autres représentants de la communauté internationale de la propriété intellectuelle. L’interprétation a été assurée en français, anglais et espagnol.
3. Les conférencières ci‑après, du Guatemala, de Jordanie, de la République démocratique populaire lao, du Nigéria et de la Pologne ont été invitées sur la base de leur contribution au secteur des dessins et modèles, en tenant compte des principes d’équilibre géographique :

* Mme Isabella Springmuhl Tejada, créatrice de mode, Down to Xjabelle (Guatemala);
* Mme Eman Al Ahmed, créatrice de mode, Eman Al Ahmed (Jordanie);
* Mme Veomanee Douangdala, vice‑présidente de l’Association de promotion de la soie de Luang Prabang GI et cofondatrice d’Ock Pop Tok (République démocratique populaire lao);
* Mme Zainab Ashadu, directrice artistique, Zashadu (Nigéria); et
* Mme Jadwiga Husarska‑Sobina, directrice générale Husarska Design Studio (Pologne).

1. Le webinaire a été animé par Son Excellence Mme Hasmik Tolmajian, ambassadrice et représentante permanente de la République d’Arménie auprès de l’Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève. Mme Chitra Narayanaswamy, directrice du Département des finances et de la planification des programmes, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), a prononcé les discours de bienvenue et de clôture.

## Promotion et communication

1. Le Secrétariat a largement promu la séance via les réseaux sociaux et d’autres moyens de communication. Tous les documents relatifs à la séance ont été mis à disposition sur la [page Web](https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=87889) consacrée à cette séance.
2. Les réseaux sociaux et d’autres moyens de communication, tels que les bulletins d’information et les listes de diffusion, ont été utilisés par le Secrétariat pour promouvoir la séance auprès d’un large public. La séance complète est disponible en télédiffusion sur le [site Web de l’OMPI](https://webcast.wipo.int/video/OTHER_CLOSING_THE_1_2025-05-06_PM_124967).

## Faits saillants des discussions

1. Voici un bref résumé des discussions qui ont eu lieu lors de la séance.
2. Dans son discours d’ouverture, Mme Narayanaswamy a insisté sur la nécessité de parvenir à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes dans le système de la propriété intellectuelle et a souhaité la bienvenue aux conférencières venues du monde entier qui utilisent les dessins et modèles et l’innovation pour autonomiser les femmes. Elle a souligné que la séance serait axée sur des récits inspirants visant à encourager une participation plus large et une plus grande équité dans le domaine de la propriété intellectuelle.
3. Mme l’ambassadrice Tolmajian a souligné l’importance de réduire les disparités hommes‑femmes dans le domaine de la propriété intellectuelle en mettant en avant le rôle des femmes dans le secteur des dessins et modèles. Elle a encouragé le dialogue entre les participants et souligné l’importance de partager des expériences concrètes pour inspirer le progrès.
4. Les conférencières étaient issues d’horizons divers et comptaient parmi elles des femmes accomplies provenant de différentes régions, qui ont partagé leur parcours professionnel dans le secteur des dessins et modèles, en mettant particulièrement l’accent sur le rôle de la propriété intellectuelle dans leur carrière. Elles ont souligné à quel point la propriété intellectuelle avait enrichi leur carrière et leur contribution au secteur des dessins et modèles, et ont exprimé leur souhait de voir davantage de femmes intégrées et autonomisées dans ce secteur.
5. Mme Springmuhl Tejada a partagé une vidéo sur son parcours pour devenir une créatrice de mode renommée atteinte de trisomie 21. Malgré les difficultés, elle a créé Down to Xjabelle, une marque à succès qui crée des vêtements originaux à partir de textiles traditionnels guatémaltèques. À travers sa marque, elle promeut l’inclusion, l’autonomisation économique des artisanes locales et la durabilité environnementale. Son patrimoine culturel et sa grand‑mère ont été des sources d’inspiration essentielles dans le lancement de la marque.
6. Mme Al Ahmed a évoqué son engagement à préserver le patrimoine culturel à travers la mode, en associant la broderie arabe traditionnelle à une esthétique moderne afin de créer une identité visuelle unique. Son processus de création et ses choix textiles s’inspirent de différentes cultures. Elle accorde une grande importance à la protection de sa marque à l’échelle mondiale et a pris diverses mesures, notamment en déposant une demande d’enregistrement de marque, pour préserver l’intégrité de son travail et garantir sa reconnaissance sur les marchés locaux et internationaux. Son exposé a permis de souligner le rôle essentiel que joue la propriété intellectuelle dans le soutien à l’entrepreneuriat créatif et dans la mise en valeur des traditions culturelles.
7. Mme Douangdala a affirmé que les indications géographiques et les marques collectives jouent un rôle clé dans la protection des textiles et techniques traditionnels du Laos. En tant que cofondatrice d’Ock Pop Tok, elle était consciente des difficultés liées à la protection des biens culturels communautaires et savait que la propriété intellectuelle est un outil puissant pour protéger la culture et favoriser l’autonomisation économique. À travers cette marque, elle cherche non seulement à promouvoir l’artisanat laotien, mais aussi à autonomiser les femmes de sa communauté.
8. L’exposé de Mme Ashadu a permis de souligner que les marques, les droits d’auteur, les droits sur les dessins et modèles, les brevets et le cadre de la propriété intellectuelle ont un rôle à jouer dans la protection des œuvres de création et leur diffusion sur le marché. En tant que jeune créatrice, elle a découvert qu’il suffisait de faire le premier pour que le monde de la propriété intellectuelle devienne moins intimidant. Elle a encouragé toutes les personnes présentes à croire en elles‑mêmes et en leurs créations, tout en soulignant que les œuvres de création méritaient d’être protégées par des droits de propriété intellectuelle.
9. Mme Husarska‑Sobina a mis l’accent sur la nécessité d’élaborer une stratégie de marque unique pour les produits, qui intègre des principes de conception centrés sur l’humain et qui permette de commercialiser efficacement les produits afin d’assurer leur succès à long terme. Elle a expliqué comment une stratégie de marque bien conçue pouvait permettre à des produits de se démarquer et de trouver un écho auprès des consommateurs, favorisant ainsi la reconnaissance et la fidélité de ces derniers. Elle a également souligné que les atteintes portées à la propriété intellectuelle étaient un problème majeur et que les créateurs et les créatrices devaient protéger leurs œuvres en déposant des demandes d’enregistrement de dessins et modèles, des demandes de brevet et des demandes d’enregistrement de marques, afin de conserver un avantage concurrentiel sur un marché en constante évolution.
10. La discussion animée qui a suivi a mis en évidence le rôle essentiel que jouent les droits de dessin ou modèle en tant que puissant vecteur d’expression culturelle, d’inclusion et d’autonomisation des communautés. Les personnes présentes lors de la discussion de groupe ont souligné l’importance de préserver le patrimoine grâce aux techniques traditionnelles et d’utiliser les outils de propriété intellectuelle pour protéger les œuvres de création. Elles ont affirmé que les créateurs et les créatrices ne devaient pas se laisser décourager par les difficultés rencontrées lorsqu’ils naviguaient pour la première fois au sein du système de la propriété intellectuelle.
11. Dans son discours de clôture, Mme Narayanaswamy a souligné le parcours inspirant des conférenciers dans le secteur des dessins et modèles et a insisté sur le rôle essentiel joué par la propriété intellectuelle dans le soutien à la créativité, la protection du patrimoine culturel et la promotion de l’autonomisation économique. Elle a réaffirmé la volonté de l’OMPI de soutenir et d’autonomiser les créatrices dans les écosystèmes de la propriété intellectuelle et de l’innovation, non seulement pour promouvoir l’équité, mais aussi pour stimuler une croissance inclusive et un développement durable. La séance s’est terminée sur une note encourageante, avec la promesse d’une collaboration continue pour construire un avenir plus équitable et plus dynamique dans le secteur des dessins et modèles.

## Conclusion

1. Points essentiels :
   1. les outils de propriété intellectuelle sont essentiels pour aider les créateurs et les créatrices à protéger leurs créations tout en mettant en valeur et en préservant les traditions culturelles;
   2. les dessins et modèles peuvent avoir des répercussions sociales considérables, en offrant des possibilités d’intégration, de progrès économique et d’autonomisation des communautés, en particulier pour les femmes;
   3. la protection des droits de propriété intellectuelle est essentielle pour créer de nouvelles entreprises et pour développer et pérenniser les entreprises existantes du secteur de la création;
   4. une identité de marque claire, associée à un concept novateur et à une utilisation stratégique de la propriété intellectuelle, contribue grandement au succès et à la compétitivité à long terme dans le secteur des dessins et modèles; et
   5. bien que le système de la propriété intellectuelle puisse sembler complexe, une meilleure connaissance du système et un meilleur encadrement peuvent permettre à davantage de créateurs, en particulier les femmes, de s’y intéresser et d’en tirer parti.
2. Dans l’ensemble, la septième séance d’échange d’informations a été un succès et a attiré un public large et diversifié. Le niveau d’engagement du public et les réactions positives des États membres, des conférencières, des animatrices, des membres du personnel de l’OMPI et des participants ont accentué ce sentiment.
3. *Le comité est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document.*

[Fin du document]